



Le 30 septembre 2021

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité CIP-005-7, CIP-010-4 et CIP- 013-2 relatives à la cybersécurité - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

Votre dossier : R-4173-2021 Notre référence : R062415

Chère consœur,

Le Coordonnateur produit auprès de la Régie la demande mentionnée en objet, ainsi que les pièces à son soutien.

Le Coordonnateur souligne qu'il dépose également à la pièce **HQCF-2, document 4**, les documents associés aux normes de la NERC, soit le « *Technical Rationale and Justification for Reliability Standard* » ainsi que « *Implementation Guidance* », dans leur version anglaise et qu'il produira dans les meilleurs délais une traduction française de ces pièces.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.